

*Initiatives ministérielles*

petites entreprises et les particuliers qui doivent se préoccuper de leur marge brute d'autofinancement ou qui doivent payer des intérêts résultant expressément du fait qu'ils sont actuellement accablés par un régime fiscal qui confisque les ressources financières ou le fonds de roulement dont ils ont si désespérément besoin. Cela peut amener le chef d'entreprise ou le particulier à prendre des décisions absurdes sur le plan commercial.

D'autres exemples comprennent les agents immobiliers et surtout les représentants de commerce dont le revenu est composé à 100 p. 100 de commissions. Il arrive souvent qu'ils ne savent pas quand ils recevront leur prochaine commission. Il y a aussi les écrivains qui travaillent à un livre, les journalistes qui vendent leurs articles au mot ou des professionnels très expérimentés qui, une fois mis à pied, deviennent experts-conseil et travaillent à contrat.

Il y a de plus en plus de travailleurs contractuels expérimentés qui rendent de bons services aux entreprises. Mentionnons aussi les artistes qui travaillent à une oeuvre et se sentent peut-être forcés de la finir.

Au risque de trop utiliser l'exemple de l'agriculture, dans ma propre circonscription, en raison de la diminution de la demande pour la pomme rouge Delicious, nombre de pomiculteurs ont remplacé leurs pommiers par une espèce particulière de cerises japonaises. Ce fut une décision très prudente pour garantir des revenus dans l'avenir, mais cela a eu de graves répercussions fiscales à cause de l'incapacité d'étaler le revenu.

Voici un autre exemple: l'incapacité d'étaler leur revenu pourrait nuire aux entrepreneurs qui tentent d'améliorer leur situation. Les gens d'affaires ont besoin d'un régime fiscal souple pour réinvestir en fonction des pressions du marché. S'ils ne peuvent faire de changements rationnels, leur productivité en souffrira.

Je le répète, j'appuie cette motion parce que je reconnais pleinement qu'il existe un groupe particulier de travailleurs qui sont une importante force motrice pour l'économie canadienne. J'appuie les entrepreneurs et leur esprit d'entreprise.

[Français]

## SUSPENSION DE LA SÉANCE

**La présidente suppléante (Mme Maheu):** Comme il n'y a plus de député pour prendre la parole et comme la motion n'a pas été choisie pour faire l'objet d'un vote, la période prévue pour l'étude des affaires émanant des députés est maintenant expirée. L'ordre est rayé du *Feuilleton*, conformément à l'article 96(1) du Règlement.

La séance est suspendue jusqu'à 12 h.

(La séance est suspendue à 11 h 43.)

[Traduction]

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 12 heures.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

## LOI SUR LE MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN

**L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien)** propose: Que le projet de loi C-53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

—Madame la Présidente, je suis très heureux de proposer la deuxième lecture du projet de loi visant à rendre officiel le statut juridique du ministère du Patrimoine canadien, créé il y a un an. Celui-ci pourra ainsi poursuivre avec confiance et enthousiasme la mission qui lui a été confiée par la loi.

Au départ, la dénomination du ministère du Patrimoine canadien nous avait inspiré quelques réserves. Qu'entendait-on par Patrimoine canadien et comment pourrait-on expliquer le rapatriement au sein d'un même ministère de composantes aussi variées que les communications, les industries culturelles, les langues officielles et patrimoniales, les parcs et les sites d'intérêt national, les organismes volontaires, le multiculturalisme, le protocole d'État et le sport amateur? Mais si l'on redonne au terme «patrimoine» son acception la plus large, soit l'ensemble des signes qui font que chacun de nous se reconnaît en tant qu'individu appartenant à un groupe, voire à un pays, on comprend la pertinence d'une telle appellation.

Le patrimoine se trouve étroitement associé à la problématique de l'identité de l'individu et du pays, c'est dire toute la portée et l'importance qu'il peut avoir. Dans le contexte actuel, où la redéfinition des frontières géopolitiques est en train de retracer la carte du monde et entraîne une revendication constante des nationalismes à l'échelle planétaire, le ministère du Patrimoine canadien est donc pour ainsi dire le navire amiral de l'identité canadienne.

Toutes ces composantes se retrouvent de près ou de loin chevillées à l'âme canadienne. Réunies, elles forment un tableau qui illustre avec éclat ce que nous avons été, ce que nous sommes aujourd'hui et ce que nous voulons devenir. Aussi, est-il impossible aujourd'hui de restreindre le sens du patrimoine au seul legs du passé. Bien plus qu'une collection de vestiges, le patrimoine est d'abord la manifestation d'un lien entre les membres d'une communauté et un moyen de définir les rapports que cette communauté entretient avec l'environnement global. Dans cette perspective, l'étendue des activités du ministère du Patrimoine canadien, si elle peut sembler vaste, n'en est pas moins justifiée.